

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite_002-12-chem | Réformateurs XVIIIe siècle. Item](#)[\[note de travail préparatoire, sans doute pour La société punitive\]](#)

[note de travail préparatoire, sans doute pour La société punitive]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0536

SourceBoite_002-12-chem | Réformateurs XVIIIe siècle.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

la confrontation que le maître en présence de
charges, des accusateurs, de témoins ; à lui selon
de le justifier, d'apporter ses preuves, de "remettre" la
vérité, et de convaincre les adversaires d'erreur
ou de mensonge. ~~À~~ ^{l'} instant où la vérité
venait pour lui à l'évidence, il devait se retirer.
La phase venait s'élever solidement nouée
et comme il n'y avait plus la route plus incertaine
encore, l'ordonnance royale de 1670 ^{voulait que} ~~devait~~
^{soient} ~~être~~ poursuivis de près les témoins qui, au cours
de la confrontation, venant revivre sur leur
déposition antérieures. Mais devenue si
stable, la mécanique judiciaire se trouvait
à cet ouvert (pour l'enquête ; mais dans certains
cas, il y avait la question préalable). La suite,
la mécanique de la robe, en effet, son exécu-
tion appartenait à la phase suivante. Comme si
tout ce qui, dans la partie criminelle, était resté
de la vérité devait s'accomplir dans le secret ;
ainsi tout ce qui était pouvoir de punir devait



2. Physique du pouvoir. 1^{er} le pouvoir
 a été défini, pour la punition, avec une
 échelle, les lettres, etc. - + 1^{er} 2^e 3^e 4^e
 le rapport de pouvoir ne sont pas rapportés
 par des unités, ou bien par des unités;
 mais sont des corps - corps. L'effort
 ne se fait pas rapport de moments de cette
 avec, du ^{par la machine} fait, de cette économique, relation
 II y a 1. L'effort physique et qualitatif
 1. possibilité de renverser. De même
 et de ces moments de renverser, de la note, que
 renverser.

3. En fait, on a cherché de la ré-orientation.
 Pour que les autres puissent être en fait.
 4^e 1. Physique du pouvoir - sur le x-mec de
 technique punition - a fait notre cours.

L'année dernière, elle n'est pas avec le fait
 - Avec 1. fait c/par pour qu'il soit
 original. L'âme-neo, la physique, est
 bien plus : elle n'est pas technique de
 punition. La punition est inscrite en elle,
 non pas par la punition de fait, mais par la
 physique de punition que la punition n'est pas.
 Elle n'est pas inscrite par la punition. Elle est inscrite
 par la punition.